

Rentrée des collèges 2025-2026 :

Une rentrée inclusive, innovante et solidaire !



« Dans une période où les repères vacillent et les tensions s'aiguisent, la rentrée scolaire demeure un moment primordial. Elle incarne l'engagement du Département à faire de l'éducation une priorité structurante, une réponse forte à la montée des fractures sociales, culturelles et démocratiques. » Chaynesse Khirouni, Présidente du Conseil départemental

La jeunesse, priorité du projet départemental

Le premier axe du projet départemental 2022 – 2028 est consacré aux actions pour l'émancipation et la réussite des jeunes. Un choix politique assumé de solidarité entre les générations, pour dessiner avec eux les contours d'un meilleur avenir.

La Politique Collèges Nouvelles Générations, au service de l'émancipation des jeunes

Pour que les collégiennes et collégiens d'aujourd'hui deviennent les citoyens éclairés de demain, pour que les enseignants et les agents puissent exercer leurs métiers dans les meilleures dispositions, le Département de Meurthe-et-Moselle engage une politique ambitieuse et solidaire : la Politique Collèges Nouvelles Générations pour laquelle **la collectivité investit chaque année 20 à 25 M€** (près de 208 M€ depuis 2012).

De l'alimentation durable aux actions culturelles et sportives, du transport à la mise à disposition d'outils numériques innovants, l'objectif est de faire en sorte que chacun puisse trouver au collège les ressources pour s'épanouir, s'émanciper, développer son intelligence en cultivant sa curiosité et sa créativité.

Cette ambition éducative se traduit également par une politique volontariste et s'attache à promouvoir tous les aspects de la vie au collège : l'accès aux bâtiments et aux transports pour les élèves handicapés, l'égalité fille-garçon et une logique inclusive, sans oublier l'éducation à la citoyenneté et à l'environnement.

Cette invitation à l'ouverture d'esprit ne s'oppose ni à l'exigence, ni à l'excellence. **Créer un environnement d'apprentissage vertueux et connecté au monde permet aussi l'élévation du niveau de formation et de qualification.**

Le Département favorise ainsi :

- Une plus grande **mixité** : sociale, territoriale et scolaire,
- Des conditions de travail et d'études **adaptées** aux exigences pédagogiques et **technologiques** modernes, par la dotation d'équipements numériques,
- Une **restauration scolaire** de haute qualité qui fait la part belle à l'approvisionnement local accessible à toutes les familles, grâce à sa **tarification sociale**,
- Un service éducatif **innovant**, évolutif, **ouvert** sur son environnement et **acteur de son territoire**.



Une politique solidaire pour garantir l'égalité des chances

Tout au long de la vie, le Conseil départemental est la collectivité de toutes les solidarités. Parce que les facteurs de réussite sont multiples et que les inégalités territoriales, sociales et culturelles ne doivent plus être des freins à une bonne scolarité, le Département veut garantir à tous les collégiens les mêmes chances.



Le transport scolaire, c'est toujours gratuit !

La gratuité du transport scolaire est une spécificité de la Meurthe-et-Moselle où elle est en vigueur depuis 1998. Elle a été préservée

lors du transfert de la compétence à la Région en 2017. L'unification des tarifs à l'échelle régionale à la rentrée 2022-2023 la remettait en cause.

En juin 2022, le Département a voté à l'unanimité la prise en charge intégrale de la participation demandée aux familles de collégiens, d'étudiants et d'apprentis ayants-droit, jusqu'à fin juin 2029, et ce malgré l'augmentation du tarif à la rentrée 2025.

Aujourd'hui, ils sont près de 13 000 collégiens, lycéens et apprentis en Meurthe-et-Moselle, vivant à plus de 3 km de leur établissement, à bénéficier de cette gratuité. Cela représente une économie pour les familles de 105 € par élève par an, au titre de la cohésion sociale et territoriale.

« Le Département de Meurthe-et-Moselle reste le seul de la région Grand Est à prendre en charge la gratuité des transports scolaires. Un choix politique volontariste sur lequel nous nous sommes engagés afin de permettre à tout élève de pouvoir accéder à l'école. Avec plusieurs considérations : la lutte contre les inégalités, le pouvoir d'achat des familles et la transition écologique. » Jacky Zanardo, Vice-président délégué à la Jeunesse, à l'Éducation, au Sport et à l'Éducation populaire

Cette prise en charge est automatique dans le cadre d'un accord trouvé avec la Région qui fait sens dans un contexte où trop de familles peinent à faire face à la hausse du coût de la vie.

Soutenir les enseignants qui accompagnent les élèves en situation de handicap

Quelque 27 enseignants « référents » sont accueillis dans les collèges publics, un collège privé et l'EREA de Flavigny. Ils sont chargés du suivi des élèves handicapés et sont les interlocuteurs privilégiés des familles et des établissements pour toutes les questions d'inclusion scolaire.

Le Département leur apporte un soutien financier et matériel afin de contribuer à une société plus inclusive.

Transport d'élèves et étudiants en situation de handicap

La prise en charge financière du transport scolaire des élèves et des étudiants en situation de handicap, de leur domicile à l'établissement scolaire relève également de la compétence du Département. En lien avec la MDPH, il propose aux familles trois modalités de prise en charge : le remboursement des frais kilométriques pour les trajets effectués avec un véhicule personnel, le remboursement des titres de transports en commun pour l'ayant droit et son accompagnant, et le cas échéant le transport collectif en véhicule de moins de 10 places par le biais de sociétés de transport.

Sur l'année scolaire 2024/2025, ce sont 1 045 élèves et étudiants en situation de handicap qui ont été pris en charge par le Département.



Une alimentation durable et accessible à tous

En Meurthe-et-Moselle, la restauration scolaire dans les collèges publics est assurée par des agents de la collectivité. 100 chefs de cuisine et environ 500 agents techniques travaillent au quotidien pour assurer un service de qualité, avec de plus en plus de produits bio et/ou issus des circuits courts.



Des actions en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire complètent une approche que le Département a souhaitée qualitative et accessible au plus grand nombre.



Dans un contexte d'inflation record et d'augmentation constante des dépenses énergétiques, la crise du pouvoir d'achat frappe durement les familles, et à plus forte raison celles en situation de précarité. Conséquences : un budget réduit des familles et un impact direct sur les dépenses alimentaires : moins de légumes, moins de diversification...

La tarification solidaire, pour toutes les familles sans exception

Le Département de Meurthe-et-Moselle met en place depuis 2010 une tarification solidaire de sa restauration scolaire, amplifiée dès 2020 avec un repas aujourd'hui accessible dès 57 centimes pour les collégiens issus des familles les plus modestes.

Levier d'égalité, cette mesure permet de garantir un repas chaud, équilibré et de qualité à tous les collégiens, parfois le seul de la journée. Un élève qui s'alimente correctement, met toutes les chances de son côté pour réussir son parcours scolaire.

Face à la hausse significative du coût de production d'un repas, estimée à plus de 30 % en 3 ans, le Département a décidé d'amplifier son aide et de ne pas faire peser cette hausse sur le budget des familles. Ainsi, la contribution des familles s'échelonne de 0,57 € à 5,75 € par repas, pour un coût réel estimé à 9,60€ par repas.

Avec une grille tarifaire progressive, **100 % des familles de collégiens sont aidées** en fonction de leurs ressources (dans les collèges publics). La collectivité prend en charge le différentiel représentant en moyenne une aide départementale de plus de 17 M€.

Une politique d'accès à la restauration scolaire réussie sur le Département

20 000 élèves dans le département, soit près de 3 collégiens sur 4, sont demi-pensionnaires, c'est un des plus forts taux de France. Un quart des collégiens est bénéficiaire d'un tarif à 0,57 € ou 1 € par repas.

Des chiffres encourageants dans un contexte où les enfants issus des familles défavorisées sont deux fois plus nombreux à ne pas manger à la cantine que les enfants issus des familles favorisées et très favorisées.

Grille tarifaire 2025-2026

Tarifs	A	B	C	D	E	F	G
Quotient familial	de 0 à 450 €	de 451 à 650 €	de 651 à 850 €	de 851 à 1 050 €	de 1 051 à 1 250 €	de 1 251 à 1 700 €	≥ à 1 701 €
Tarifs 2025 payés par les familles ¹	0,57 €	1,15 €	2,30 €	3,45 €	4,60 €	5,17 €	5,75 €
Aide annuelle du Département par enfant	1 263,5 €	1 183 €	1 022 €	861 €	700 €	619,5 €	539 €
TARIF TICKET	6,30 €						

¹ Valable pour tous les élèves ayant choisi une option annuelle modulée en fonction du nombre de jours hebdomadaires (5 jours, 4 jours, 3 jours, 2 jours et 1 jour par semaine).

Le Panier Collèges : priorité au local et au bio

Le dispositif éco-solidaire Panier collèges permet de proposer des repas de qualité et soutenir le travail des agriculteurs, en valorisant leurs produits et leurs métiers. Les établissements volontaires peuvent accéder à une offre locale de produits lorrains : pain, viande, produits laitiers, fruits et légumes de saison. La plupart de ces produits sont issus de l'agriculture biologique.

3 collèges sur 4 disposant d'une cuisine de production sont engagés dans cette démarche avec un soutien du Département renforcé à hauteur de 20% sur les commandes. Une démarche qui va de pair avec la réduction du gaspillage alimentaire avec 30 collèges accompagnés sur cette thématique, dans le cadre du label *Collège éco-responsable*.



Chiffres clés de la restauration scolaire

- **21 800 collégiens** demi-pensionnaires
- **42 collèges** (sur les 66) assurent la production des repas
- **2,8 millions de repas** servis chaque année
- **100 cuisiniers**
- **+ 500 agents** du département pour assurer le fonctionnement des collèges (restauration scolaire, entretien, maintenance)
- **3,14 € par repas** tarif moyen payé par les familles
- **9,60 € cout réel** d'un repas produit par le Département
- **+ 3 M€** hausse des couts supportés par la collectivité

Transition écologique et éducation à l'environnement

Avec la politique Collèges Nouvelles Générations, le Département porte des objectifs ambitieux en matière de transition écologique sur le plan de la performance énergétique. Il atteint d'ores et déjà des niveaux de performance bien supérieurs à la réglementation thermique française (RT 2012), qui fixe une limite de consommation maximale à la consommation des bâtiments neufs dans chaque région.

Des collèges modernes et économes

Le Département a engagé en 2012 un programme de constructions et de réhabilitations pour près de 45 collèges (24 opérations réalisées et 21 en cours). Construire des collèges économes en énergie, en utilisant le plus possible des matériaux biosourcés ou recyclés, en limitant les émissions de carbone grâce à l'approvisionnement local et l'emploi d'entreprises du secteur.

En moyenne, les collèges ayant profité d'une restructuration lourde bénéficient d'une diminution de leur consommation énergétique de 50 %. Une économie d'énergie qui atteint 90 % dans les collèges neufs, par rapport aux anciens collèges.



Ces dernières années, des collèges passifs (Jean-Lamour à Nancy, George-Chepfer à Villers-lès-Nancy, René-Gaillard à Bénaménil) et même à énergie positive, comme Niki-de-Saint-Phalle à Nancy qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme, ont été construits, intégrant l'utilisation de matériaux biosourcés.

Le collège Louis-Marin de Custines suit une certification HQE et le Département a reçu un financement européen pour l'installation d'un système de géothermie.

Collège Niki-de-Saint-Phalle



De la sobriété énergétique à la production d'énergie

Le déploiement d'installations de productions photovoltaïques en vue d'assurer un niveau d'autoproduction électrique pour les établissements scolaires va être initié.

Ces aménagements seront réalisés à la fois dans le cadre d'opérations de reconstructions, restructurations lourdes ou partielles, mais aussi dans le cadre d'opérations spécifiques. Les premières études de faisabilité sont en cours en vue de formaliser un programme pluriannuel d'installations photovoltaïques.

Mais la transition écologique ne se cantonne pas à la seule exemplarité des bâtiments. Former les citoyennes et les citoyens de demain, c'est aussi les sensibiliser aux problématiques environnementales, à la préservation des ressources, à la lutte contre la pollution et à la préservation de la biodiversité.

Et demain ?

Le Département de Meurthe et Moselle a entamé au 1er septembre 2025 la restructuration partielle – mais conséquente – du collège Croix-de-Metz à Toul. Les travaux visent un objectif technique prioritaire d'amélioration thermique (40% de consommation d'énergie en moins) pour un coût prévisionnel total (cuisine et collège) de 17 M€ TDC (Toutes dépenses confondues) pris en charge par le Département.

Le collège du Plateau de Haye à Nancy, qui remplacera le collège La Fontaine de Laxou entame lui aussi sa construction en cette rentrée 2025, avec des objectifs ambitieux de mixité sociale et conception exemplaire sur le plan écologique. Aussi, le collège Eugène-François de Gerbéviller achèvera prochainement sa mue. A venir également, les restructurations lourdes des collèges de Piennes, Tucquegnieux, Lunéville ou encore Mont-Saint-Martin.

Le futur collège Croix-de-Metz à Toul (KL Architectes)



Le futur collège du Plateau de Haye (agence Mil Lieux)



Mobilités douces

Afin d'encourager les collégiens et leurs professeurs à adopter les mobilités douces dans leurs déplacements quotidiens, le Département est partenaire depuis 2021 du défi « J'y vais ». Tout au long du mois de mai, les kilomètres réalisés par les différents collèges du département sont comptabilisés.

Plus globalement, le Département incite élèves et enseignants à opter pour les circulations douces (vélo, trottinette, skate-board...) et l'écobilité.



La labellisation collège éco-responsable

Créée par le Conseil départemental et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, elle distingue les établissements qui mènent des projets pour sensibiliser les élèves au développement durable.



Pour exemple, le Département a valorisé des projets d'éco-pâturage et de mare pédagogique, qui ont permis la création d'espaces privilégiés pour accueillir divers animaux et plantes.

Protection des ressources et réduction des déchets

Dans tous les collèges, les élèves sont sensibilisés au tri des différents types de déchets lors de leur collecte, recyclage et valorisation. Des campagnes de sensibilisation sont mises en place pour lutter contre le gaspillage alimentaire et les économies d'énergie.

Autre ressource essentielle : l'eau. Les collèges mettent en place des actions de sensibilisation au gaspillage, à la rareté, à la pollution, à la distribution et au cycle de l'eau. Des actions pédagogiques sont menées autour des cours d'eau et des zones humides (mare pédagogique, tourbière, etc.).

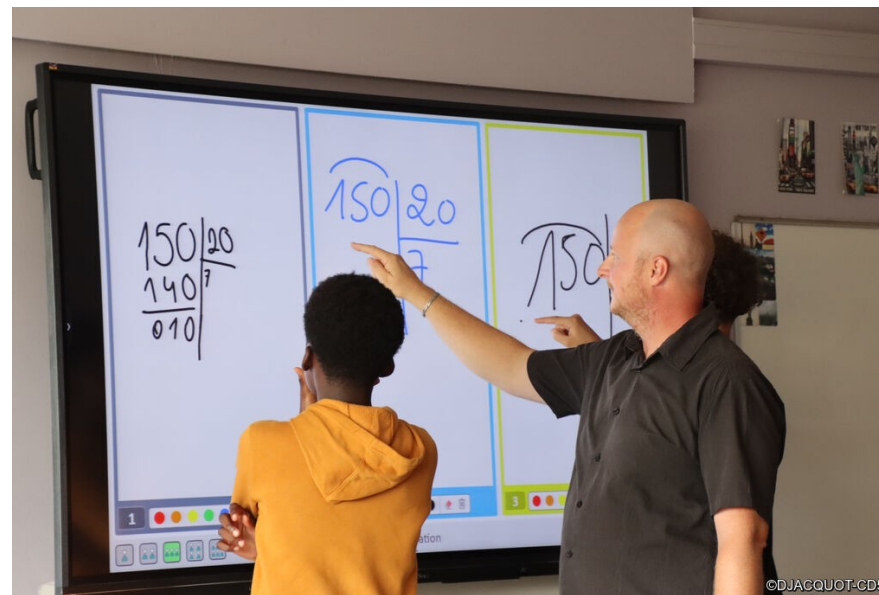
Chiffres clés de la transition écologique :

- **1 collège à énergie positive**, le premier de la région Grand Est
- **3 collèges passifs**
- **30 collèges** labellisés « éco-responsable »
- **4887 kg de CO2** économisés en 2022 avec le défi « J'y vais »
- **6 collèges pilotes** sur l'écomobilité à vélo

De la transition à l'ère numérique

L'usage du numérique est désormais central et quotidien dans les pratiques pédagogiques grâce à des outils comme l'Espace Numérique de Travail, les enregistrements audios et les parcours personnalisés. Les élèves participent activement à cette transformation. Pour accompagner cette dynamique, le Département modernise les équipements.

Une opération de renouvellement des écrans numériques interactifs (ENI) remplace progressivement, depuis 2023, les 600 tableaux blancs interactifs (TBI) obsolètes. Aujourd'hui 500 ENI sont installés dans les collèges des 6 territoires.



Le développement de classes mobiles se poursuit : à la rentrée 2025, chaque collège bénéficiera d'une dotation complémentaire de 16 Chromebooks. Afin d'optimiser les usages numériques et de garantir un parc informatique de qualité, une bourse de renouvellement des matériels informatiques est proposée chaque année aux établissements.

Éducation aux médias

Dans le cadre du plan France 2030, la collectivité a participé à 2 campagnes annuelles successives d'appel à projet national, fin juin 2022 et juin 2023, pour l'équipement et l'accompagnement (sous forme de parrainage par un média) d'un projet Web radio dans les collèges non équipés.

Le projet a concerné 25 collèges qui se sont vus dotés de table de mixage avec micros, casques et enceintes de diffusion pour 4 utilisateurs.



Le Département lance également un nouveau magazine en 2025, imaginé par et pour les collégien·ne·s : **Zoomm 54** qui valorise leurs projets, leurs engagements et leur regard sur le monde.



S'ouvrir au monde grâce au sport et à la culture

Grandir, c'est expérimenter, découvrir, s'ouvrir aux autres. Pour contribuer au développement du corps et de l'esprit des collégiens, le Département propose des actions concrètes, le plus souvent en partenariat avec le tissu associatif local.

Pour contribuer à l'insertion des jeunes, tout en veillant à intégrer les familles les plus fragiles, le Département apporte un appui important aux fédérations d'éducation populaire.



Collégiades sportives

Les collégiens ont l'esprit olympique. Tous les deux ans, leur vie sportive est rythmée par les Collégiades. Fair-play, solidarité et plaisir de vivre ensemble sont les têtes d'affiche de ces rencontres en partenariat avec l'UNSS et l'UGSEL, sous l'égide de l'Éducation nationale. La prochaine édition mobilisera plus de 3000 jeunes en 2026 !

Soutien au sport

Le Département soutient fortement l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), l'Union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL) et l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) à travers l'aide au fonctionnement et l'aide à la licence sportive scolaire aux associations affiliées.





Pass Jeunes 54 : sport, culture et loisirs pour tous !

Le Pass Jeunes 54 est un dispositif proposé par le Département, en partenariat avec la CAF de Meurthe-et-Moselle, la MSA Lorraine et l'Etat. Objectifs : réduire les inégalités et faciliter l'accès de toutes et tous à la pratique d'une activité sportive, artistique ou de loisir.

Cette aide financière de 50 € à 100 € par jeune sous conditions de ressources a été octroyée à 17 984 jeunes âgés de 6 à 16 ans en 2024-2025.

Depuis sa création, le Pass Jeunes a permis un réel retour des jeunes dans les associations. Après la suppression du Pass'Sport pour une grande partie des collégiens, le Pass Jeunes 54 est souvent le seul levier solidaire pour permettre l'accès au sport et à la culture.

Bienvenue au château !

L'équipe de médiation du château de Lunéville propose, tout au long de l'année, un large choix d'activités ludiques et interactives permettant aux publics scolaires d'appréhender la notion de patrimoine et de découvrir l'histoire du château de Lunéville. En 2024-2025, 750 collégiens ont été accueillis au château.

Les Trophées d'improvisation

Destiné aux collégiens, ce dispositif, à travers le théâtre d'improvisation, promeut de multiples valeurs partagées par les collectivités : mixité sociale, écoute et acceptation de l'autre, ouverture culturelle et promotion de la langue française.

L'Histoire au travers des Archives

Les Archives départementales disposent d'un service éducatif qui propose une découverte sous la forme de visites, d'ateliers pédagogiques, de fiches pédagogiques thématiques et d'expositions virtuelles.



Former les citoyennes et citoyens de demain

Parce que les jeunes d'aujourd'hui sont les citoyennes et citoyens de demain, le Département propose et accompagne plusieurs actions qui favorisent la dynamique d'engagement des collégiens et impulse différents projets citoyens.

C'est grâce à un riche travail partenarial que se développent de telles démarches, dans une étroite collaboration avec l'Education nationale.

Médiathèque départementale

Elle organise, dans les bibliothèques et médiathèques de son réseau, avec les collèges volontaires, des rencontres et des ateliers avec des auteurs, des illustrateurs et des dessinateurs. Elle propose également des services numériques gratuits à destination des adolescents.

Des artistes dans les classes

Les résidences d'artistes et les interventions de professionnels du spectacle dans les collèges favorisent en proximité des temps d'échange, de réflexion et d'expression qui impliquent les collégiens. Elles sont intégrées au volet culturel du projet d'établissement.



La Tribune des collégien·ne·s

L'Assemblée départementale des collégiens (ADC) a tiré sa révérence après 17 ans d'existence... Elle est désormais remplacée par la Tribune des collégien·ne·s ! Choisie par les élèves du dernier mandat de l'ADC, cette appellation met en lumière la volonté de renforcer la place de la parole des élèves au cœur de ce nouveau dispositif pour qu'elles et ils puissent faire entendre leurs voix auprès de leurs pairs mais également des élus départementaux.

En coordination avec les équipes pédagogiques de l'Éducation nationale, mais aussi avec un lien renforcé avec d'autres actions portées par le Département, il s'agit désormais à travers ce dispositif de participation citoyenne de :

- mettre en œuvre une démarche participative
- permettre aux jeunes tribuns, élus pour un mandat de deux ans, d'avoir un impact sur les politiques publiques départementales et de débattre avec les conseillers départementaux
- réfléchir et agir de manière collaborative autour de grandes thématiques afin de répondre aux enjeux de demain,
- mettre en œuvre des projets concrets à l'échelle de chaque territoire,
- découvrir de nouveaux outils pédagogiques
- favoriser la coopération inter-collèges, entre élèves mais aussi entre équipes pédagogiques
- favoriser les échanges entre collèges et acteurs associatifs locaux

Concours d'éloquence

Destiné à des collèges situés en éducation prioritaire (REP et REP+), il vise à amener les élèves à développer leur confiance en eux à travers l'expression orale, la prise de parole en public et la culture du débat citoyen.



Éducation à la responsabilité sexuelle, affective et citoyenne

Le Département, l'Agence Régionale de Santé et l'Éducation nationale développent le programme EN VISAGE de l'association « Je, tu, il... », pour accompagner des élèves de 4^{ème} dans le développement de leur maturité affective, intellectuelle et sexuelle. Des échanges, durant lesquels sont abordées les questions de l'adolescence, sont animés par les personnels des collèges.

Lutter contre la précarité menstruelle

L'hygiène et la santé menstruelle sont des questions de droits humains fondamentaux, de dignité, et l'absence de protections périodiques renforce les inégalités sociales, le coût des protections étant élevé.



C'est pourquoi le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle a entrepris en lien avec l'Éducation nationale, d'abord sur la base d'expérimentations volontaires, d'équiper les collèges publics du département de distributeurs de protections périodiques. **100% des collèges publics sont désormais équipés de distributeurs en libre-service.**

Des serviettes hygiéniques accessibles à toutes, gratuitement, aux toilettes ou à l'infirmerie, sans tabou et sans jugement. Ce coup de pouce, qui permet aux adolescentes concernées de conserver l'anonymat et la discrétion, sert un double objectif : il sensibilise, les filles comme les garçons, aux questions de la santé intime et des menstruations ainsi qu'à la bonne utilisation des produits menstruels.

« Permettre l'accès à ce produit de première nécessité aux collégiennes, c'est leur donner à toutes les mêmes chances de réussite et d'émancipation, sans contraintes liées à leur sexe ou à leur origine sociale » Chaynesse Khirouni

Egalité filles-garçons, petits-grands...

Des actions nouvelles visent à assurer des aménagements spécifiques pour une vie au collège plus égalitaire, apaisée et harmonieuse, notamment dans les espaces communs.

L'espace cour, dévolu à des espaces de pratiques sportives utilisés majoritairement par les garçons, sera étudié et conçu afin de

favoriser la mixité, et de définir différents espaces d'expression (jeux, coin calme, végétalisation, mobilier...).

De même, les sanitaires des élèves sont souvent perçus comme non sécurisants et difficiles à surveiller, ne garantissant pas l'intimité nécessaire, posant ainsi des problèmes de santé.



Aussi, la disposition et la répartition de ces locaux seront également étudiées, en expérimentant avec des collèges volontaires une approche non genrée et adaptée à chaque établissement (locaux mixtes ou par catégories d'âge par exemple).

Aujourd'hui, les collèges de Saint-Nicolas-de-Port, Blainville-sur-L'Eau, Villerupt et Gerbéviller sont équipés en toilettes non-genrés.

Les premiers collèges expérimentateurs rapportent un bilan plus que positifs : des sanitaires plus propres, plus sûres et de meilleures relations entre filles et garçons.

Les centres de santé sexuelle

Répartis dans chaque territoire départemental, les 6 centres de santé sexuelle sont des lieux d'informations, d'écoute et d'échanges. On y parle sans tabou de contraception, de grossesse. On y aborde aussi les questions de puberté, d'amour, de sexualité, des dangers du web. On y assure un suivi médical, permettant consultations gynécologiques, contraception d'urgence, dépistage et traitement des infections sexuellement transmissibles, test de grossesse. Et surtout, on peut s'y rendre gratuitement et anonymement.

La Maison départementale des adolescents

Partenaire du Département, la Maison Départementale des Adolescents (MDA) est un lieu d'écoute, de conseils et d'accompagnement pour les jeunes de 11 à 25 ans, leur famille et leurs proches. Tous peuvent y trouver des réponses à leurs préoccupations qu'elles soient physiques, psychiques, relationnelles, sociales, éducatives ou juridiques.

Porté en Meurthe-et-Moselle par l'OHS (Office d'Hygiène sociale de Lorraine), ce lieu d'accueil inconditionnel est labellisé Point Accueil Ecoute Jeune (PAEJ). Il s'inscrit dans les politiques sociales en faveur de la Jeunesse et favorise la construction d'un accueil généraliste, ouvert aux problématiques des jeunes.

Jeudi 4 septembre 2025 :

Afin d'encourager les élèves, les agents et l'équipe pédagogique à l'aube de cette nouvelle année scolaire, et pour valoriser les actions

Val de Briey - Collège Louis-Aragon JARNY **Thématique : éducation numérique**

L'éducation numérique sera illustrée par la démonstration d'une formation dispensée à une classe de sixième pour s'acculturer aux outils numériques. Une formation en vue de se préparer à la réalisation des évaluations nationales en mathématiques et en français qui se dérouleront courant septembre.

Le niveau de maîtrise de l'outil informatique est très variable selon les élèves et la formation reçue à l'école primaire. Très souvent la non-maîtrise est un frein à la réussite aux évaluations et introduit un biais. Pour limiter l'incidence du niveau de maîtrise de l'outil sur la réussite des évaluations, chaque classe de 6ème suivra une formation de 5 séances progressives qui ont été élaborées par les enseignants avant le départ en vacances. La formation sera encadrée par deux personnels, dont un enseignant.

Une rentrée thématique pour valoriser les actions menées dans les collèges

des collèges soutenues et accompagnées par le Département, l'exécutif départemental se rendra dans 7 collèges publics des 6 territoires pour des rencontres thématiques.

Longwy - Collège A.-France à Mont-Saint-Martin **Thématique : ouverture du collège sur son territoire**

La thématique sera illustrée par la présentation du projet mené au sein de l'établissement autour du développement durable et de l'ouverture sur les entreprises locales.

5 élèves de 5ème présenteront leur sortie au Village des solutions de demain en novembre 2024 à une classe de 6ème. Ils mettront en avant les métiers qu'ils ont pu observer.

La CPE et la professeur documentaliste présenteront le dispositif « les chercheurs d'OR » en 5ème et les Cordées de la réussite en 4ème et 3^{ème}. Le dispositif les chercheurs d'OR est un cours de 2h qui s'inscrit dans le parcours avenir des élèves. (OR : comme orientation). Les élèves de 5ème sont répartis en 4 groupes sur des thématiques spécifiques en lien avec l'écologie, la communication, les métiers du sport et la culture.

Les Cordées de la réussite est un programme de mise en réseau des établissements pour accompagner les projets d'orientation. Le but des Cordées de la réussite est de lutter contre l'autocensure des élèves par un accompagnement continu dès la classe de 4e. La cordée s'intitule : au-delà des limites, repoussons les frontières.

Territoire de Val-de-Lorraine - Collège Vincent-Van-Gogh à Blénod-les-Pont-à-Mousson

Thématique : Restauration scolaire et alimentation

La thématique sera illustrée par l'expérimentation d'une solution de gestion du gaspillage alimentaire intégrant l'intelligence artificielle (IA).

Durant cette année, 3 collèges ont été sélectionnés pour tester la solution KIKLEO qui permet, grâce à des outils utilisant l'IA, de mesurer le gaspillage alimentaire. Les installations techniques ont été réalisées au mois de mai dans les 3 établissements concernés : Collège Vincent Van Gogh de Blénod-les-PAM, Collège René Gaillard de Bénaménil, Collège Paul Langevin de Piennes.

Les établissements bénéficient de 12 semaines d'analyse sur l'année, réparties en 4 périodes de 3 semaines pour étudier le gaspillage sur chacune des saisonnalités.

La solution Kikleo permet une analyse détaillée, à partir d'une borne à proximité de la table de tri, qui prend des photos des assiettes en fin de repas des élèves et analyse finement les données. Ainsi, le personnel n'est pas sollicité pour réaliser des pesées, leur évitant une étape supplémentaire dans leur service. Kikleo fournit des supports de sensibilisation adaptés aux résultats de chaque établissement pour chacune des études du gaspillage.

Territoire de Terre-de-Lorraine - Collège Robert-Géant à Vézelize

Thématique : citoyenneté et engagements des collégiens

La thématique sera au travers la participation du collège au Prix académique « Non au harcèlement ».

Porté par le ministère de l'Éducation nationale, le Prix Non au Harcèlement a pour but de sensibiliser les élèves et de les engager, en tant qu'acteurs dans la lutte contre le harcèlement. Ouvert aux élèves du CP au baccalauréat, ce concours leur permet de devenir acteurs de la prévention en s'exprimant à travers la création d'un support de communication conçu pour transmettre un message fort contre le harcèlement.

Ce projet collectif, conduit par les équipes pédagogiques et éducatives, s'inscrit en lien avec le plan de prévention du harcèlement de l'établissement. Le collège Robert Géant a fait partie des 14 projets lauréats qui ont été distingués lors d'une cérémonie organisée au niveau académique, en présence des équipes éducatives et des élèves mobilisés.

L'enseignante engagée dans ce projet ainsi que les élèves présenteront leur travail pour la participation au concours et le travail réalisé sur la conception de l'affiche.

Territoire de Lunéville - Collège Langevin-Wallon à Blainville sur l'eau

Thématique : sport, santé et culture

Le collège de Blainville expérimente dès la rentrée 2025 l'ouverture d'une classe CHAMS « Classes à horaires aménagés en mathématiques et sciences du département pour les élèves de 4 E et de 3 E. Seuls sept académies sont expérimentatrices : Amiens, Bordeaux, Créteil, Martinique, Nancy-Metz, Normandie, Poitiers en lien avec des acteurs scientifique et technologique.

Les conditions d'accessibilité sont fixées par le collège pour les élèves volontaires et avec une proportion égale de filles et de garçons. Les objectifs de la CHAMS sont les suivants : enrichir sa culture scientifique et technologique, ouvrir son horizon et découvrir les métiers des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques, étudier avec des chercheurs, des professionnels et des étudiants issus du monde de la recherche et de l'ingénierie, participer à un projet collectif, apprendre dans un environnement qui valorise la réussite, la diversité et l'égalité entre les filles et les garçons, dédramatiser l'entrée des filles dans ces filières et de permettre la mixité.

Une présentation des performances des élèves dans le sport sera mise en avant notamment pour la performance des élèves licenciés en UNSS. Le collège compte 95 élèves licenciés pour l'année scolaire 2024-2025, soit plus de 26 % de l'effectif.

Territoire de Nancy - Collège Jean Moulin de Tomblaine

Thématique : vie scolaire et inclusion

La thématique sera illustrée par l'inauguration de la nouvelle salle de permanence qui permet aux élèves un travail en autonomie par l'aménagement des espaces scolaires est proposée.

Ce projet a été réalisé sous l'impulsion de la CPE du collège avec les élèves du CVC (Conseil de la vie collégienne). Le projet a été accompagné financièrement par le Département dans l'acquisition des équipements numériques.

La stratégie d'équipement général des collèges du Conseil départemental vise à répondre au mieux aux besoins des établissements afin de favoriser le bien-être de chacun et la réussite scolaire des élèves en les accueillant dans un établissement moderne, bien équipé.

Dans le cadre de l'appel à projet lancé annuellement auprès des collèges, plusieurs types de mobiliers flexibles sont proposés dans un catalogue. Inspiré par la démarche Archiclasse, ces équipements peuvent être sollicités pour mettre en œuvre un projet d'aménagement innovant.

Contacts presse :

Didier Jacquot - Responsable du Pôle actualités

Tél. : 03 83 94 54 74 – 06 03 22 20 58 – djacquot@departement54.fr

Simon Attenot - Chargé des relations presse

Tél. : 03 83 94 52 76 – 06 99 99 87 94 – sattenot@departement54.fr

Pour aller plus loin :

